



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

335798

CONVERSION DE M^r GILLLY,

Ministre de Baugé en Anjou,

ET DE M^r COURDIL,

Ministre de Château du Loir.

*Avec les Discours qu'ils ont faits dans
le Synode de la Religion Prétendue
Réformée, assemblé à Sorges proche
d'Angers, par permission du Roy,
touchant les raisons qu'ils ont eues de
se réunir à l'Eglise Catholique.*



A PARIS,

Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans
la Salle des Merciers, à la Justice.

C. BLAGEART, Court-neuve du Palais,
au Dauphin.

Et T. GIRARD, dans la Grand' Salle
du Palais, à l'Enyie.

M. D. C. LXXXIII.

AVEC PRIVILEGE DU ROT.



252525:25252525
255525225552525

AU LECTEUR.

Les Déclarations faites par M^{rs} Gilly & Courdil, dont j'ay parlé dans ma Lettre de Juin, n'ayant pu y trouver place à cause de leur longueur, & d'un grand nombre d'Articles, que je n'eusse pu remettre à une autre fois, sans chagriner

Le Public, qui est bien-
aise de trouver de mois
en mois ce qu'il envoie
pour le Mercure, je
n'ay pu me dispenser de
faire un Volume parti-
culier de ces deux Dis-
cours, qui sont demandé-
s de tout le monde.





CONVERSION DE M^r GILLY, ET COURDIL.

A Conversion de
Messieurs Des-
maly, Gilly, et
Coudil, Ministres de la
Religion Prétendue Ré-
formée, est si avantageux
se à l'Eglise, que je tra-
hrois ses intérêts, si après

A

ce que je vous en ay dit
dans ma Lettre du mois
de Juin, je n'achevois
pas de donner à cet Article
de toute l'étendue que de-
mande l'importance du
sujet. Ce sont trois Hom-
mes d'une tres- grande
érudition, qui ont tou-
jours mené une vie e-
xempte de tout reproche,
et qu'on ne peut soupçon-
ner d'avoir esté portez à
ce changement par au-
cune veue d'intérêt d'hu-

main. La seule connoissance de la vérité qu'ils ont cherchée avec tous les soins possibles, les a fait renoncer à leurs erreurs, et ils ne sont rentrez au sein de l'Eglise Catholique, que parce qu'ils ont été convaincus que Calvin avoit eu tort de s'en séparer. Je n'ay rien à adjoûter à ce que je vous ay déjà écrit de M^r Desmaly, dont Monsieur l'Evesque d'Orléans re-

A ij

ceut icy l'Abjuration
dans sa Chapelle, le 27. de
May, Feste de l'Ascen-
sion. Il est évident qu'ayant
concerté avec M^r Gil-
ly, et Courdil, le dessein
de se réunir à l'Eglise, il
l'a fait comme eux par les
raisons qu'ils ont décla-
rées publiquement, et
qu'illes eust imitez dans
une action qui n'avoit
point encore eu d'exemple,
si le lieu où il exerçoit son
Ministere eust été de la

5

Generalité d'Angers. Le
Synode des Prétendus
Réformez se tenant à
Sorges par permission de
Sa Majesté, en présence
de M^r d'Autichamp,
Lieutenant de Roy, qui
y assistoit en qualité de
Commissaire, M^r Gilly,
Ministre de Baugé en
Anjou, & M^r Courdil,
qui avoit été Ministre
de Chasteau du Loir,
& qui preschoit alors
dans la Paroisse de Sa-

A iiij

vigny sur Rillé, aussi en Anjou, demanderent à y rendre compte de leur conduite. Ils furent regus, & prirent seance; & apres qu'on se fut mis en état de les écouter, M^r Gilly parla en ces termes.

7
S2SSS2S2S:S2S2S2S

DISCOURS DE M^E GILLY,

*Touchant les motifs qui l'ont
obligé à rentrer dans l'Eglise
Catholique.*

MESSIEURS,

Les grandes difficultez qui m'embarrassent depuis longtemps sur les matieres de la Religion, ne me permettant plus d'exercer mon Ministere.

A iiiij

re, j'ay crû qu'il estoit de mon devoir de vous les exposer, sans m'inquieter d'autre chose que de satisfaire aux mouvemens de ma conscience , dont je dois opposer le bon témoignage aux mauvais Bruits , que l'on répand ordinairement contre ceux qui retournent dans là véritable Eglise. Je vous prie donc tres-humblement de m'ac-

corder vostre attention, & d'estre persuadéz, que j'agiray toujours dans les mouvements de la crainte de Dieu, & selon les regles de la douceur & de l'humilité, que nostre commun Maistre, le débonnaire & l'humble par excellence, nous a si expressément recommandées, tant par ses leçons que par son exemple.

Je me crois obligé,

Messieurs, de vous faire d'abord un aveu public & sincère de mes différentes démarches dans le cours de mes Etudes, où j'ay employé avec un extrême soin tous les moyens que le S. Esprit nous suggere, la priere, le travail, la méditation, la lecture. Je ne diray rien icy de ma vie, parce que je ne doute pas que M^r le Député de

mon Eglise ne confirme de bouche le témoignage authentique qu'elle m'en a donné par écrit. Comme donc je suposois, avec toutes les Societez séparées de l'Eglise Romaine, le principe de la suffisance de l'Ecriture, sur lequel est uniquement fondée leur séparation, & que je croyois avec elles que cette Ecriture considérée en elle-même

estoit l'unique regle de la Foy ; qu'elle conte-
noit toute seule claire-
ment, & parfaitement
tout ce qu'il estoit ne-
cessaire de croire & de
faire pour le salut, &
qu'il falloit par consé-
quent examiner toutes
choses par elle, je n'eus
pas plûtoft repassé dans
mon esprit selon cette
regle, les Disputes que
nous avons avec les Re-
montrans que le Synode

de Dordrecht chassa de
nôtre Communion, que
je trouvay que bien loin
qu'on les pust convain-
cre de faux par la sainte
Ecriture, leur senti-
ment touchant plu-
sieurs questions, dont il
n'est pas nécessaire de
faire icy le détail, y
estoit sans contredit
contenu d'une maniere
plus vray - semblable
que le nostre. Je con-
siderois là-dessus, que

l'on demandoit parmy-nous dans la pratique une soumission entiere à nos Synodes, quoy qu'on soutinst le contraire dans la théorie; mais il me sembloit que c'estoit là renoncer à nostre principe, & condamner tacitemēt ceux qui dans le siecle précédent, refuserent de rendre cette soumission. Cependant comme embrassant ces opinions, je

ne m'apuyois dans le fond que sur le plus ou le moins de probabilité, qui se trouve dans la sainte Ecriture à l'égard des matieres controversées parmy les Chrétiens, & qu'ainsi ayant toujours sujet de douter, j'étois porté d'hipothese en hypothese; sans avoir jamais rien de fixe ny de certain, je crus en consultant les Livres & les Docteurs, que

pour calmer les agitations de mon esprit, il falloit nécessairement venir à l'examen du principe en luy même, dont j'avois jusque-là supposé la vérité, & dont il me sembla de voir la fausseté, par les raisons que je m'en vais brièvement déduire.

Je dis donc, Messieurs, qu'il semble que l'Écriture sainte considérée en elle-même, & sépa-

rée de l'intelligence pu-
blique de l'Eglise qui en
détermine le sens, n'a
pas été destinée de
Dieu, pour estre l'uni-
que règle de la Foy pour
tous les Peuples, ny
mesme pour les Doc-
teurs, parce que si vous
en exceptez quelque
peu d'articles qu'elle
traite amplement, &
formellement en plu-
sieurs endroits, comme
I. C. est le Messie, &

B

qu'il y aura une Resurrection, l'obscurité, & l'ambiguité qui sont inseparables du langage humain, la rendent presque par tout ailleurs susceptible de plusieurs sens opposés, & ne nous permettent pas par conséquent de la regarder comme un principe suffisant, qui contienne parfaitement, & clairement tout ce qu'il est nécessaire

faire de croire, & de faire pour le salut. Les discours ordinaires que les circonstances présentes rendent clairs & intelligibles , feroient infailliblement obscurs, s'ils estoient détachez de ces circonstances, & qu'on les considérait dans des temps , & dans des lieux fort éloignez de ceux dans lesquels ils ont été prononcez, comme cela arrive à l'é-

B ij

gārd de l'Ecriture. De là vient l'obscurité des Livres anciens, comme par exemple des Livres des Peres, dont les Chrétiens expliquent si différemment les passages. De là vient l'obscurité de l'Ecriture même, que le S. Esprit n'a pas voulu estre intelligible à tous; car tantost il en faut presser les paroles, tantost il ne les faut pas presser. Là elle parle d'as-

un sens populaire, icy il faut l'expliquer à la rigueur de la lettre; son discours est simple dans un endroit, & dans l'autre il y a des métaphores, &c. Les Théologiens de toutes les Communions qui se servent avec raison de ces clefs, & de beaucoup d'autres dans l'exposition de la sainte Ecriture, devroient estre obligéz par là de reconnoî-

tre que des explications fondées sur les clefs, sont probables ; & que quand tous les passages que l'on cite pour établir une certaine doctrine , peuvent par le moyen de ces clefs recevoir des explications raisonnables qui ne la supposent pas , on ne doit point dire qu'elle soit certainement établie par l'Ecriture , qui est même d'autant plus

obscure que les autres Livres anciens, qu'au lieu que dans ceux-cy, comme ils ne traitent que des choses humaines, la raison nous apprend ce qui est possible, & ce qui est impossible; das celuy-là, comme il parle de Dieu, la raison elle-mesme nous apprend qu'on en peut dire des choses qu'elle ne pourroit comprendre. C'est ce qui fait

que dans toutes les Controverses, quelque party que l'on prenne, on peut toujours se défaire des passages opposés par les adversaires, en donnant des explications, qui à ne considérer que l'Ecriture, sont aussi probables que celles que les Chrétiens de toutes les Communions appliquent à d'autres endroits, pour les accommoder à leur doctrine.

ctrine. En tout cela, la raison, si nous l'appel-
lons à nostre secours,
juge apres avoir cōparé
tous les passages les uns
avec les autres, qu'ils
peuvent-estre étendus
raifonnablement, sui-
vant une hypothese qui
les rend inutiles pour la
doctrine essentielle que
l'on vēut prouver; &
que les deux doctrines,
dont l'une est propo-
sée pour essentielle, ne

C

font point incompatibles avec l'analogie de la Foy , c'est à dire, avec les veritez de l'Ecriture, qu'un grand nombre de passages clairs ne permet pas de révoquer en doute ; mais elle ne sçauroit sans temérité, juger à fond des mystères que tout le monde reconnoist estre infiniment au dessus d'elle

En second lieu, je voy que Dieu n'a point

enseigné dans sa parole,
 qu'on deust la regarder
 comme la regle unique
 de la Foy, & qu'ainsi la
 plus essentielle de tou-
 tes les veritez n'y est
 pas clairement & par-
 faitemment contenuë.
 Cela paroist évidem-
 ment, ce me semble,
 par l'examen de tous
 les passages que nous
 alléguons pour prouver
 cette suffisance d'Ecri-
 ture, & dont l'on peut

C ii

facilement tirer des preuves du contraire, comme par exemple, Apoc. 22. v. 18. & 19. où il est dit que *Si quelqu'un y adjoute quelque chose, Dieu le frapera des playes qui sont écrites dans ce Livre ; & que Si quelqu'un retranche quelque chose des paroles du Livre de cette Prophetie, Dieu le retranchera du Livre de Vie.* Car si S. Jean parle de

cette maniere d'un Livre Prophetique, où le monde Chrestien reconnoist qu'on ne trouve pas tous les points essentiels clairement révéléz, il est certain que tous les autres passages alléguéz sur cette matière, posé mesme qu'ils regardassent toute l'Ecriture, ne prouvent pas bien que toutes les veritez essentielles y fussent évidem.

C iij

ment enseignées, parce que les autres ne sont pas plus forts pour la suffisance des saintes Ecritures, que celuy-cy l'est pour la suffisance de l'Apocalypse en particulier; outre que la plus grande partie de ces passages, comme celuy de la 2. à Tim. Chap. 3. *Toute Ecriture qui est inspirée de Dieu, est utile pour instruire, &c.* ne parlent que de

l'Ecriture du Vieux Testament , où tous les Chrestiens reconnoissent que toutes les choses , qui estoient essentielles du temps des Apostres , n'estoient pas clairement proposées , ou bien seulement , de ce que les Apostres ont annoncé sans qu'il fust écrit , comme lors que S. Paul dit , Quand nous mêmes , ou un Ange , vous évangéliseroit , &c.

C iiiij

J'ajoute en troisième
lieu, qu'on ne peut qu'-
estre confirmé dans le
sentiment de l'insuffi-
sance de l'Ecriture pour
toutes les choses néces-
faires, lors qu'on l'exa-
mine en particulier; car
peut-on dire que l'Ecri-
ture de l'ancien Testa-
ment suffit, pour faire
reconnoître l'autorité
Divine de chacun de ses
Livres, & que la seule
lecture de ces Livres,

peut faire connoistre certainement qu'ils n'eussent pas été faits par des Hommes non inspirez, qui pouvoient y avoir inseré quelque erreur? Peut-on soutenir que l'immortalité de l'Ame, la résurrection des Corps, le Paradis & l'Enfer, la venue du Messie, &c. qui sont des dogmes si essentiels, furent clairement contenus dans cette ancienne

Ecriture? Le pourroit-on soutenir à l'égard du temps qui a precedé les Livres des Prophetes, ou par rapport à celuy où l'on n'avoit que les Livres de Moïse? Le contraire paroist fort évidemment, quand on a devant les yeux une maxime qui est très-certaine, qui est même reconnue de tous les Chrestiens qui en font le fondement de leurs

Réponces, aux passages de l'Ecriture qu'on leur objecte. C'est que quand on peut donner deux sens probables à un Passage, ny l'un ny l'autre n'est certain. En effet il y a des sens probables de tous les Passages qu'on cite en faveur des Dogmes que je viens de marquer, qui les détournent à d'autres vues. L'on ne peut pas non plus, ce

me semble, soutenir que l'Ecriture du nouveau Testament, contienne clairement & parfaitem-
ment toutes les choses nécessaires à salut. Il y a plusieurs Apostres dont nous n'avons point d'E-
crits, & il est peu vray-
semblable que nous ayons toutes les Lettres de ceux dont nous en avons quelques-unes. Dans les Livres qui sont venus jusqu'à nous, il

n'y a rien de propre à nous faire croire que quelqu'un d'eux ait eu dessein d'écrire, avec une évidence qui subsistât toujours, toute la Doctrine & la Morale Chrestienne ; on peut mesme démontrer le contraire à l'égard de chacun d'eux en particulier. Il ne paroist point aussi qu'ils eussent partagé entr'eux la Doctrine & la Morale

Chrestienne, afin que chacun en exposant clairement une partie dans ses Ecrits, le tout se trouvast évidemment proposé dans le Corps des saintes Ecritures, pour l'usage des Fidelles de tous les Siecles. Il est marqué clairement dans la plûpart de leurs Ecrits, qu'ils les avoient faits pour de certaines occasions particulières, sans lesquelles on voit

assez qu'ils n'auroient point pensé à les faire. En vérité toute ces apparences ne sont point propres à faire croire que ce que nous avons d'écrits des Apôtres, contiennent clairement tout ce qu'ils enseignoient. En effet, la seule lecture du nouveau Testament ne suffit pas pour faire connaître l'autorité divine des Livres qui le com-

posent. Les plus sincères & les plus éclairez de nos Théologiens reconnoissent aujour-d'huy qu'on ne le sçau-roit connoistre que par les caractères que l'on y remarque ordinaire-ment; & il est constant que le Peuple Chrétien recevroit plusieurs des Livres Canoniques comme apocryphes, si on les luy présentoit comme tels; & qu'il

recevroit tout au contraire les apocryphes comme Canoniques, si on les luy faisoit regarder comme divins. La mesme difficulté peut naistre à l'égard des Versets des Livres, à l'égard de l'ordre de ces Versets, & à l'égard mesme des Mots dont ils sont composez, & de leur ordre, d'où dépend souvent une doctrine essentielle, car selon nò-

D

tre principe de la suffisance de l'Ecriture & de l'insuffisance de tous les autres moyens, il faudroit pouvoir assurer les Chrestiens par la seule Ecriture sur toutes les difficultez raisonnables. Voila donc des points essentiels, qui n'y font point certainement contenus.

Cela paroît encore plus évidemment par l'examen des doctrines

particulieres. De bonne
foy ceux qui multi-
plient davantage les
points essentiels, peu-
vent-ils trouver que les
Livres du nouveau Tes-
tament les contiennent
tous clairement & par-
faitement, comme ils le
soutiennent? Combien
de Dogmes proposent-
ils comme necessaires,
qui ne sont pas claire-
ment révéléz; & ce-
pendant ils agissent a-

Dij

vec les plus grandes rigueurs, contre ceux qui ne les veulent pas recevoir. Je mets dans ce rang ceux qui regardent les doctrines de la justification par la seule foy, de la mort de J. C. pour les feuls Eleus, &c. comme estant du nombre des doctrines essentielles. Ne seroit-il pas bien facile de montrer que leurs points, quelques importans

qu'ils leurs paroissent, ne se peuvent tirer de l'Ecriture que par des Argumens tout au plus probables; & ne peut-on pas regarder comme une des choses du monde les plus inconcevables, que ceux qui ne croient d'essentiel, que ce qui est clairement étably dans l'Ecriture, posent néanmoins dans la Religion un si grand nombre de

Doctrines essentielles,
qui ne sont contenuës
dans aucun des Livres
Sacrez?

Ceux qui en posent
le moins, ne se tirent
pas cependant mieux
d'affaire; car comme le
font fort bien voir les
plus habiles Docteurs
Catholiques, il n'y a
point de Passage, par
exemple sur le Dogme
de la tres-sainte & ado-
rable Trinité, que tous

ceux qui n'ont pas entièrement renoncé au Christianisme , regardent avec raison comme le plus important & le plus essentiel de la Religion, auquel les Ariens ne puissent appliquer des sens probables qui les détournent ailleurs. Je dis la même chose à l'égard du peché originel, de la nécessité de la grace, de l'éternité des peines , du siècle à

venir, de la toute-puissance de Dieu, de la satisfaction de I. C. & d'une infinité d'autres points essentiels; à l'égard desquels il est certain que ceux qui les nient, peuvent concilier leurs sentimens avec la sainte Ecriture, par des explications, dont on ne peut contester la vray semblance. L'on peut dire la mesme chose non seulement

ment à l'égard du Baptême des petits Enfans, sur lequel on ne peut rien montrer d'évident dans l'Evangile ; mais aussi à l'égard de la célébration du Dimanche, sur laquelle il est certain que le nouveau Testament ne fournit que des probabilités.

J'redis encore la même chose à l'égard de la Morale Chrestienne, que tout le monde regarde

E

comme absolument nécessaire à salut. On pouroit, sur les choses qui sont nécessaires à l'égard de l'humilité, sur celles qui sont nécessaires à l'égard de la chasteté, sur celles qui sont nécessaires à l'égard de l'obéissance aux Supérieurs, sur les choses qui sont nécessaires à l'égard du culte que nous devons à Dieu en public & en particulier,

sur celles qui sont nécessaires à l'égard de la charité, de la sincérité & de l'amour de soymesme ; on pourroit, dis-je, à l'égard de toutes ces chofes former des difficultez qu'il seroit impossible de résoudre certainement par l'Ecriture seule ; & pour venir dans le détail, qui me prouvera que les Mariages incestueux, & l'homicide de soymesme

E ij

me, soient clairement défendus dans l'Evangile? Qui m'assurera que J. C. n'a pas voulu établir dans son Eglise le lavement des pieds, comme une cérémonie sacrée que nous considérerions sans contredit comme la chose du monde la plus formellement établie dans l'Evangile, si nous l'avions trouvée pratiquée dans toute l'Eglise? Je dis

de mesme qu'on ne peut point sçavoir certainement par l'Ecriture, si nous sōmes délivrez aujourd'huy de la défense de la manducation du sang, qui est si expresse dans l'Evangile. Comme tēt cōvaincra-t-on certainement par l'Ecriture seule les Anabatistes, qui soutiennent qu'il ne faut pas exercer les Magistratures, ny faire la guerre; & qu'un Parti-

E iij

culier ne se peut pas légitimement défendre, quand il est attaqué ? Quand on aprofondit ces choses, on ne peut que s'étonner comment l'on ne voyoit pas que Dieu n'avoit point pris les précautions que sa sagesse, qui prévoyoit l'avenir, auroit jugé nécessaires, s'il eust voulu faire de cette Ecriture un Livre qui fust non seulement utile, mais

qui servist de regle parfaite, où les Chrestiens devoient cōsiderer dans tous les temps, si toute l'Eglise s'estoit corrompuë, ou si elle perséveroit dans sa pureté.

En quatrième lieu, personne ne doute qu'il ne soit absolument nécessaire à chaque Fidelle de connoistre les points essentiels, & de les distinguer d'avec ceux qui ne le sont pas, afin de

E iiiij

scavoir si nous les avons tous receus dans le cœur; quelles sont les choses dans lesquelles nous devons souffrir de nos Frères, & quelles sont celles qui nous doivent empescher d'avoir Communion avec eux. Cependant peut-on dire en bonne conscience que l'Ecriture suffise pour instruire clairement sur cette distinction? Cela est si peu

vray, que les Scavans eux-mesmes y sont pref- que tous diférens les uns des autres, & s'y trouvent chacun en son particulier extréme- mēt embarassez. On les voit établir d'abord de certains principes, mais ce sont des principes qu'ils posent d'eux-mes- mes sans les pouvoir prouver par l'Ecriture. Un autre Docteur a le mesme droit de les re-

jetter, & d'en poser de
diférens. Apres les a-
voir poséz, on leur en
voit faire l'application
de la maniere du mon-
de la plus visiblement
incertaine. Ils tirent
leurs cōséquences beau-
coup moins en suivant
leur principe, qu'en pre-
nant garde à l'intérest
de leur party ; ils les
continuënt quand elles
sont favorables aux in-
téreſts de leur Société;

ils les arrestent quand elles s'y trouvent contraires, quoy qu'elles soient liées avec les principes qu'ils ont poséz. Comment pourrons-nous donc apprendre par l'Ecriture ce qui est essentiel, & ce qui ne l'est pas, soit à l'égard des veritez qu'il faut nécessairement croire, soit à l'égard des erreurs qu'il faut nécessairement re-

jetter ? On ne peut rien dire là-dessus, ce me semble, de clair, ny de certain.

C'est aussi de là que vient la terrible inconstance, où sont contraints de tomber ceux qui suivent ce principe de la suffisance de l'Ecriture; tantost ils suivent la lettre de l'Ecriture nonobstant les lumières de la raison; tantost ils suivent les lu-

mieres de la raison nonobstant la lettre de l'Ecriture; tantost ils suivent la Tradition dans les choses ou l'Ecriture ne parle pas, ou dans lesquelles elle est obscure; & tantost ils la méprisent dans ces mesmes choses. Quelquefois ils concluent que l'Ecriture est la regle de la Foy, qu'il ne faut recevoir dans la Religion que ce qui y est claire-

ment enseigné; & tantost ils en tirent seulement qu'il ne faut rien recevoir qui y soit opposé. C'est encore de là que viennent toutes les divisions qui troublent aujourd'huy le Christianisme, parce que ceux qui sont remplis de ce principe, tirent de leur imagination plutôt que de la parole de Dieu, tous les objets de leur foy, quoy qu'ils prétendent.

dent ne se regler que par elle. C'est par des principes tout diférens qu'ils forment leurs idées sur les veritez, & sur l'importance des doctrines de la Religion. Ils se font déterminez, ou par l'autorité du party dans lequel ils vivent, ou par leur aveuglement pour les Maistres qui les ont enseignées, ou par les genres d'études où ils se

sont appliquez, ou par les Hipotheses de Philosophie qu'ils ont embrassées, ou par les inclinations de leur tempérament. Ces causes qui font sentir leur efficace à leurs cœurs, sans les faire connoistre à leurs esprits, sont les veritables sources de l'évidence qu'ils prétendent avoir dans leurs déterminations. C'est apres ces déter-

minations, qu'ils considèrent l'Ecriture, pour y chercher des sens favorables dans les Passages qu'on leur oppose, & d'autres Passages, dont la lettre favorise leur sentiment, pour les presser, en rejettant avec indignation & avec mépris les autres qu'on peut leur donner, sans se souvenir de ce qu'ils font ailleurs eux-mêmes. Ainsi cha-

cun des Partis qui divi-
sent aujourd'huy les
Chrestiens qui suivent
le principe de la suffi-
sance de l'Ecriture,
peut dire que les Do-
ctrines de l'autre Secte
n'y sont pas clairement
proposées, parce qu'il
peut montrer par des
explications vray-sem-
blables, qu'elles n'y
sont pas évidemment
entenduës

Ainsi quoy que nous

puissions dire de l'Ecriture dans la theorie, il paroît par notre pratique que nous ne la tenons pas dans le fond pour l'unique regle de la Foy; car premierement il est impossible que le Peuple examine les Articles de la Foy par l'Ecriture, puis qu'on ne la tient que de l'Eglise; on en ignore le sens & les divers changemens qui y sont survenus. Se-

Fij

condement, nous avons
aboly bien des choses
qui sont dans l'Ecriture,
comme l' onction des
Malades , la défense
de manger des viandes
étouffées, & du sang, la
Confirmation par l'im-
position des mains, &c.
Troisièmement , nous
en tenons bien d'autres
qui n'y sont pas, comme
le Baptême des petits
Enfans , & cela par la
seule aspersion , au lieu

qu'il a été institué par immersion, l'observation du jour du Dimanche, &c. Quatrièmement, nous n'en tenons pas tout au contraire qui y sont, comme le lavement des pieds, la défense de saluer en chemin ceux que nous rencontrons, & celle de donner la presséance aux Riches sur les Pauvres. Cinquièmement, nous en tenons qui

semblent contraires à l'Ecriture, comme la liberté que nous donnons de jurer, & de se défendre contre son ennemy, soit en public, soit en particulier, contre la lettre de l'Ecriture, qui semble défendre expressément l'un & l'autre. Sixièmement, nous en tenons à l'égard desquelles nous ne pouvons rien tirer que de probable de l'E-

criture, & même moins probable que ce que nos Adversaires alléguent, comme à l'égard de la justification par la seule foy, de la grace victorieuse, du decret absolu, &c. que nous regardons pourtant comme essentielles.

Toutes ces considérations, Messieurs, me font voir clairement qu'on est obligé de reconnoistre que Dieu,

qui rend toujours les choses propres à l'usage auquel il les veut employer, n'a pas destiné l'Ecriture sainte pour estre la regle unique de ce que nous devons croire, & faire, & qu'ainsi il faut necessai-
rement y joindre l'in-
telligence publique de l'Eglise, & regler sa Foy & ses mœurs par la Tra-
dition universelle, &
attestée par le con-
tement

tement unanime de tous les Chrestiens, telle qu'elle l'estoit du temps de nos Peres, à l'égard des points essentiels pour lesquels ils se sont séparez, parce que c'est le seul moyen de Foy, certain, propre pour les Peuples, & destiné de Dieu de tous temps pour les conduire dans toutes les choses essentielles, & contre lequel on ne

G

peut rien du tout op-
poser de clair & de
convainquant, soit de
l'Ecriture, soit des Pe-
res, à cause des différens
sens dont les anciens
Ecrits sont toujours sus-
ceptibles, parce que les
circostances qui les ren-
doient clairs, sont entie-
rement pérées. C'est par
ce témoignage unani-
me de l'Eglise, que nous
connoissons les Livres
sacrez, que nous fa-

vons que J. C. a fait des Miracles , surprénans par leurs qualitez, & par leur nombre ; & qu'il a donné à ses Apôtres la vertu d'en faire de semblables. Ce n'est donc que par ce mesme témoignage , que nous pouvons apprendre certainement ce que ces Apôtres nous ont enseigné à faire , & à croire, de la part de leur Maître ; & c'est à ce principe

G ij

que je crois estre obligé
par toutes ces raisons
de soumettre entiere-
ment ma Foy, & d'em-
brasser par conséquent
la Communion Catho-
lique Romaine, dans
laquelle seule il se
trouve.

*On peut juger de l'éton-
nement qu'une pareille
déclaration, faite en plein
Synode (ce qui n'estoit
jamais arrivé depuis*

que Calvin a répandu son Hérésie) causa à tous ceux qui s'y trouvèrent présens. Ce Synode estoit composé des Députez des Consistoires de la Touraine, d'Anjou, & du Maine. Ce sont trois Classes ou Colloques, qui forment une Province parmy ceux de la Religion Prétendue Réformée, & c'est ce que nous appellerions trois Eveschez. Le Discours de

G iij

M^r Gilly ne fut point interrompu ; et soit que ceux à qui il le fit, étant tous Gens graves, d'édition et de bon sens, en examinassent en eux-mêmes les raisons, soit qu'ils fussent retenus par la présence de M^r d'Au-tichamp qui représentoit Sa Majesté, soit enfin qu'une action si hardie, et tout ensemble si peu attendue, les surprist assez pour leur oster la pa-

role, on écouta tout, et on ne fit aucune réponse. M^e Courdil se servit de ce silence pour la Déclaration qu'il avoit aussi à faire. Voicy ce qu'il dit à l'Assemblée.



G iiiij

S2S5S2S2S:S2S2S2S

DISCOURS
DE M^r COURDIL.

MESSIEURS,

Il me suffiroit sans-doute de vous dire, que toutes les raisons que M^r Gilly vient de vous alléguer contre la suffisance de l'Ecriture sainte, & en faveur de l'autorité de l'Eglise, fon-

dée sur la Tradition , &
sur le consentement
tranquille & universel
de toutes les parties
qui la composent , me
sont communes avec
luy , pour vous faire
voir combien juste est
le dessein que j'ay for-
mé de me séparer de
vous , & d'entrer dans
l'Eglise Romaine , d'où
la naissance m'avoit
éloigné ; mais je me sens
encore obligé , pour

prévenir les jugemens
téméraires qu'on pour-
roit faire sur mon chan-
gement, de vous rendre
un compte fidelle &
public de toutes mes
démarches sur ce sujet.

La premiere chose
qui troubla d'abord
mon esprit, & m'obli-
gea à faire des Réflé-
xions qui m'ont enfin
conduit au point où je
me trouve, est la divi-
sion du Christianisme,

& ce grand nombre de Societez, dont chacune prétend estre la vraye Eglise de JESUS-CHRIST. Ce qui m'étonnoit davantage, c'est que cette grande diversité de Sectes qui sortirent de l'Eglise Romaine dans le dernier siecle , reconnoissant toutes l'Ecriture sainte pour l'unique & infaillible regle de leur Foy , ne laissent pas d'estre opposées les

unes aux autres , quoy
qu'elles ayēt toutes un
même fondement , & un
mesme principe , qui est
de ne rien croire qu'ne
soit contenu dans la
sainte Ecriture . Quoy ,
difois - je là - dessus , la
Religion Chrestienne
n'a-t-elle donc que des
incertitudes ? L'Ecriture
sainte , dit-on , est la re-
gle infaillible de la Foy ,
& cependant je voy
tant de Communions

qui se distinguent par des Créances toutes contraires, qu'elles fondent toutes pourtant sur cette Ecriture d'une maniere probable, & chacune avec une égale vray-semblance. Apres cela, qui est-ce qui pourra m'assurer que je suis dans la Communion la plus sûre pour avoir le salut ? Toutes les autres qui se disent reformatrices, aussi bien qu'elle,

luy disputent cet avantage , & ce semble avec mesme droit. D'ailleurs, ce qui mérite le plus de réflexion , l'Eglise Romaine les traite toutes de Schismatiques , & d'Héretiques , & prétend qu'on ne peut avoir le salut que dans sa Communion. Comment ces Societez oseront-elles se servir de l'Ecriture pour refuter les prétentions de cette

Eglise, tandis quel'Ecriture demeure inutile à leur égard , & n'est pas capable de les accorder entre elles , & de faire cesser leur division?

Dans cet embarras, il me sembla que je pouvois calmer l'inquiétude de mon esprit par cette considération , que la Providence avoit remédié à ce désordre, en fixant la créance des

choses nécessaires au salut par le Simbole des Apostres, qui est une Confession de foy que tous les Chrestiens reçoivent généralement. Quoy qu'il en soit, dis-je, quelque grand nombre, & quelque diversité qu'il y ait de Societez Chrestiennes, il est certain que tous ceux qui les composent, confessent le Seigneur de bouche, & croyent

de cœur que Dieu l'a ressuscité d'entre les Morts. Ils seront donc sauvéz, suivant le témoignage de S. Paul, dans son Epistre aux Romains, Chapitre 10.

Car on croit de cœur pour estre justifié, & on confesse de bouche pour estre sauvé ; c'est pourquoy l'Ecriture dit, quiconque croit en cecy, ne sera point confondu. Il n'y a point de distinction à faire de

H

Catholique Romain, de Calviniste , de Luthérien , & de tous les autres , parce que tous n'ont qu'un même Seigneur , qui est riche en miséricorde envers tous , & qui répand ses richesses sur tous ceux qui l'invocent ; car tous ceux qui invoquerōt le nom du Seigneur seront sauvéz. De sorte que suivant ainsi le raisonnement de l'Apôstre , je concluois que

Tous les Chrestiens généralement conservant au fond l'essence de la Religion Chrestienne au milieu de leurs divisions, obtiendroient le salut indiféremment, étant tous d'ailleurs à peu pres d'accord sur la regle des mœurs, & de la sainteté de vie.

Mais une autre pensée succeda bien-tost à celle-là. Je songeay que cela pourroit avoir lieu,

Hij

si Dieu ne demandoit des Chrestiens, que la foy, & l'obeissance; mais il leur prescrit encore tres-expreſſement un amour, & une charité réciproque entre eux. A la bonne heure, que tous les Chrestiens confessant J E S U S de tout leur cœur, invoquant son saint nom, & obeissant à ses Commandemens, puissent estre sauvez sans au-

cune distinction , pour-
veu qu'ils s'entresupor-
tent charitablement ,
& qu'ils vivent dans
une mesme Commu-
nion ; mais qu'en peut-
on croire pendant qu'ils
violent toutes les regles
de la charité , pendant
qu'ils s'entredéchirent ,
& s'anathématisent les
uns les autres , pendant
qu'ils s'entrehaïssent ,
& qu'ils se condamnent
à l'Enfer , par les senti-

mens qui les divisent? Qu'ils se vantent donc tous, tant qu'ils voudront, d'avoir une parfaite connoissance de la vérité, & d'en pénétrer tous les mystères, s'ils n'ont pas la charité, tout le reste ne leur sert de rien; & expliquant ici le raisonnement de Saint Paul, au 10. des Romains, dont je viens de vous parler, par ce-luy qu'il fait au Chapi-

tre 4. de son Epître aux Ephésiens. *Comme il n'y peut avoir, dis-je, parmi les Chrestiens qu'un corps, & qu'un esprit; comme il n'y a qu'une même espérance, à laquelle ils sont appellez; comme il n'y a qu'un même Seigneur, une Foy, & un Baptême; comme il n'y a qu'un Dieu, Pere de tous, qui est au dessus de tous, qui étend sa Providence sur tous, & qui*

réside en eux tous , il faut aussi qu'ils se supportent les uns les autres avec charité , & que travaillant avec soin à conserver l'unité d'un même esprit par le lien de la paix , ils ne forment tous ensemble qu'une seule Société , & une même Communion .

Enfin cette dernière pensée en fit venir encore une autre dans mon esprit , laquelle y est

est demeurée, & qui en a heureusement fixé l'inconstance; car voulant répondre à la difficulté qui se présenta d'abord, sçavoir, à laquelle de toutes les Societez Chrestiennes il faudroit que les autres se rangeassent, pour ne faire toutes ensemble qu'une scule & mesme Communion, cela me donna lieu d'examiner les prérogatives que

l'Eglise Romaine prétend avoir sur toutes celles qui s'en sont séparées; de sorte qu'étant convaincu que toutes les Sectes du Christianisme sont sorties du milieu d'elle, & qu'elle a cet avantage sur toutes les autres d'avoir succédé immédiatement aux Apôtres, & par conséquent d'être encore par le droit de la succession, ce Corps, & cette Société

que ces Saints Hommes établirent sur la Terre, je conclus qu'il estoit juste, & naturel, que toutes ces différentes Sectes se réuinissent à cette Eglise d'où elles sont sorties.

Je ne tiray point cette conséquence à la legerre, & témérairement. Je leus, je méditay avec toute l'application dont mon esprit fut capable. Je consultay ma

Iij



raison, je consultay l'Ecriture. Ma raison me fit voir qu'on ne pouvoit s'imaginer, sans blasphémer contre la Providence divine, que l'état extérieur de l'Eglise, que Dieu s'estoit acquise par un prix infiny, que J. C. avoit cimentée par son propre sang; que son état, dis-je, eust été interrompu presque dès sa naissance. L'Ecriture m'apprit par

divers Passages, que l'état extérieur de l'Eglise de J. C. & son ministre , devoient subsister pendant tous les siecles sans interruption, comme dans S. Mathieu, que J. C. devoit estre avec les Ministres de l'Eglise toujours , & tous les jours, jusques à la fin du Monde , afin que par son assistance ils pussent instruire les Peuples, administrer les

Sacremens, & exercer la Discipline. Dans l'E-pistre aux Ephésiens, que l'ordre & les fonctions des Pasteurs & Docteurs de l'Eglise, devoient durer jusqu'aux siecles à venir, où les Fidelles attendroient la perfection de J. C. Dans Saint Mathieu encore, que depuis qu'une fois Saint Pierre, aussi-bien que les autres Apostres, auroient converty un

nombre de Juifs, & de Gentils, & les auroient assembléz en une même Eglise, comme un Troupeau de Brébis & d'Agniaux, pour les paître, eux & les autres Ministres apres eux, les Portes d'Enfer ne prévaudroient jamais contre cette Eglise, contre ce Troupeau, quelques efforts que le Diable pust faire par sa ruse, & par sa malice, & plu-

I iiiiij

sieurs autres choses de cette nature. Si cela est, dis-je alors en moy-mesme ; s'il est donc vray, comme je n'en puis douter, que l'Eglise de J. C. ait deû subsister pendant tous les siecles d'une maniere visible, & non interrompue, qu'on la cherche ailleurs tant qu'on voudra, on ne sçauroit là trouver que dans la Communion Catholi-

que. C'est-elle qui peut se vanter justement d'avoir maintenu son Ministere depuis les Apôtres. Les différentes Sectes que nous voyons sont comme autant de Ruisseaux, qui se sont séparez de ce grand Fleuve, & ne peuvent que tarir avec le temps comme ont fait d'autres; au lieu que pour luy il a pris sa source dans la plénitude des

siecles , & a toujours coulé tranquillement dans un mesme lit ; ce qui me fait croire qu'il y coulera sans interruption, jusqu'à ce qu'il aille se décharger , pour ainsi dire , tout entier , dans l'Ocean de l'Eternité.

Ce qui m'a confirmé dans cette pensée , c'est le propre témoignage des Réformateurs , & des Docteurs Protéstants. Calvin a youë luy-

mesme dans son Institution, que Dieu par sa Providence avoit conservé jusques à son temps dans la Communion Romaine, des témoignages de son alliance, & des marques certaines que c'estoit l'Eglise de JESUS-CHRIST, afin, adjoûtoit-il, qu'il ne fust pas dit que son Eglise eust pery. Zanchius, celebre Théologien parmy les

Protestans, a confirmé la même chose en divers endroits, confessant ingénument que la Cominunion Romaine, malgré les efforts de Satan, a toujours conservé la forme de l'Eglise de J. C. & que son Alliance, & son Ministere, y ont toujours demeuré constamment. La plupart des autres parlent tout de même. S'il est donc certain,

disois-je, que la Communion Romaine a été l'Eglise de Dieu jusqu'au temps de nos Peres, pourquoi s'en sont ils séparez? Pourquoys ont-ils fait un Schisme, qui est, au sentiment de Calvin, le plus énorme de tous les attentats? *On ne peut*, dit-il, *s'imaginer de crime plus atroce, que de violer par une perfidie sacrilege, en se séparant*

*de l'Eglise, le Mariage
que le Fils de Dieu avoit
daigné contracter avec
nous.*

Nos Peres, dira-t-on, ont érigé une nouvelle Eglise pour estre l'E-pouse de J. C. parce que l'autre s'estoit renduë indigne de l'estre; mais je réponds, qu'il ne suffit pas qu'une Eglise se soit renduë indigne d'estre l'Epouse de J. C. pour cesser de l'estre en

effet ; il faut que l'E-
poux luy-mesme luy ait
donné la Lettre de di-
vorce. A voir tout ce
que J. C. reproche aux
sept Eglises , dont il est
parlé dans l'Apocalipse,
on juge bien d'abord
qu'elles estoient indi-
gnes de porter le titre
d'Epouses de J. C. mais
cependant elles ne lais-
ssoient pas de l'estre , &
J. C. ne laisse pas de les
reconoistre pour telles.

La Synagogue, qui estoit autrefois l'Epouse de Dieu, s'est souvent rendue indigne de cet honneur, mais les Prophetes ne l'ont pourtant jamais abandonnée, tant que Dieu luy-même ne luy a pas donné la Lettre de divorce. C'est Calvin luy-même, qui m'a fourny cette pensée. Il nous représente dans son Institution les désordres

de ce Peuple, si horribles, qu'Isaïe les compare à bon droit à Sodome, & à Gomorre. Il nous y fait voir la Religion méprisée, & souillée par de faux cultes, & les mœurs entièrement dépravées, même dans les Sacrificateurs. *Cependant, ajoute-t-il, jamais les Prophètes ne s'avisèrent d'ériger de nouvelles Eglises, de dresser de nouveaux Au-*

K

nels pour faire leur Service à part ; mais quelque corrompue que fust cette Société , parce que Dieu y avoit étably sa parole , & son culte , ils élevoient vers lui leurs mains pures , au milieu de l'Assemblée de ces Impies , sans crainte de se souiller . Rien donc , continuë-t-il , ne les retenoit dans cette Société , dans cette Eglise corrompue , que le desir de conserver

l'unité, adjoutant ce
 qu'il a déjà dit. Rien ne
 les retenoit que le desir
 d'entretenir fidellement
 ce Mariage, que Dieu
 avoit contracté avec elle,
 qu'ils ne pouvoient rom-
 pre d'eux-mesmes, sans
 une temérité sacrilege, en
 se séparant de cette Egli-
 se, pour en former une
 autre. Pourquoy donc
 Calvin luy-mesme, &
 les autres, n'ont-ils pas
 demeuré dans l'Eglise

Kij

Romaine , quoys que corrompuë , comme ils prétendoient , pour conserver l'unité ? Pourquoy ont-ils rompu ce sacré Mariage que Dieu avoir contracté avec elle , puis qu'ils ne nient pas qu'elle ne fust l'Eglise de Dieu , & qu'il n'y restast des témoignages de son Alliance , quand ils en sont sortis , comme nous avons déjà yeu ? Cette Eglise estoit-

elle plus corrompue
que la Judaïque ; ou
avoient-ils plus d'a-
uthorité que des Pro-
phètes ? Personne n'o-
seroit sans-doute sou-
tenir l'une & l'autre de
ces deux choses.

Certes une telle sépa-
ration est une affaire de
si grande importance,
que quand Dieu , lassé
des infidélitez de ce
Peuple dont nous ve-
nons de parler , & pour

accomplir son decret,
a voulu se faire une au-
tre Epouse, & se former
une nouvelle Eglise ; il
a envoyé son Fils luy-
même sur la Terre,
avec des marques de sa
Divinité , & a revêtu
les Apôtres de dons ex-
traordinaires & mira-
culeux , comme autant
de preuves infaillibles
de la Mission qu'ils a-
voient receuë pour cela ;
& afin de signifier au-

tentiquement qu'il donnoit la Lettre de divorce à ce Peuple , il fit renverser le Temple de Jérusalem , & abolit par là le culte qui s'y exerçoit ; de mcsme qu'eftant enfin lassé de l'impenitence des ces Eglises de l'Apocalipse dont nous avons parlé , pour marquer qu'il leur donnoit la Lettre de divorce , il transporta ailleurs leurs Chandliers , &

y a laissé établir le culte de l'infâme Mahomet. Mais dans la Prétendue Réformation , on n'eſtauroit dire qu'il y ait rien d'approchant. L'Eglise dont on se sépare, conserve toujouſs ſon ancien culte, & ſes premières prérogatives, ſon ministere, & ſon ordre. Ceux qui veulent former une nouvelle Eglise, & approprier une nouvelle Epouse à J. C. ne

ne sont que des Hommes fort ordinaires, sans Mission, sans Vocation, & sans Miracles , qui n'agissent que par passion , ou du moins par occasion , de sorte que ce ne peut estre que par une criminelle témerité qu'ils se sont séparez de l'Eglise Romaine.

On me dira peut-estre qu'il n'estoit pas nécessaire qu'ils fissent des

L

Miracles pour autoriser une Mission , parce qu'ils ne venoient pas annoncer une nouvelle Alliance , comme faisoient les Apostres , & qu'ils ne préchoient que le même Evangile , que les Apostres avoient si bien confirmé par leurs propres Miracles ; mais c'est la Question. C'est-là proprement ce qu'on leur dispute. On les accuse d'alterer cette Al-

fiance , de falsifier cet
Evangile à divers é-
gards , de sorte qu'ils
avoient besoin de preu-
ves autentiques pour se
justifier de cela ; & il n'e-
serviroit de rien de dire
qu'ils s'en justifioient
par la sainte Ecriture ,
par la parole de Dieu ,
car on prétend que ce
n'est pas la parole de
Dieu qui leur rend té-
moignage , mais leurs
propres paroles , ayant

L ij

détourné l'Ecriture à leur sens par leurs subtils , mais vaines explications. De sorte qu'il estoit toujours nécessaire qu'ils fissent des Miracles , pour faire recevoir sans contredits leurs explications, comme conformes à l'intention de Dieu , sur tout parce qu'elles s'oposent à un consentemēt tranquille & universel de toute l'Eglise , & à une

Tradition qu'elle prétendoit tenir des Apôtres mêmes. Sans-doute que J. C. expliquoit les Prophéties qui le regardoient, d'une manière capable de persuader, & faisoit voir qu'elles s'acéplissoient en luy. Cependant, nonobstant la vérité, & la force de ces explicatiōs, si nous dit luy-mesme, que s'il n'eût fait devant les Juifs les signes qu'il

L iiij

faisoit, ils auroient esté
 sans peché, parce qu'il
 parloit contre un con-
 sentement universel de
 ce Peuple, & contre sa
 Tradition tranquille.
 D'ailleurs, comme il y
 en a eu plusieurs qui
 sont venus en même
 temps sous le titre de
 Réformateurs, & qui
 prétendoient tous n'an-
 noncer que la pure ve-
 rité de l'Evangile, quoy
 qu'ils fussent opposez

dans leurs sentimens, il falloit du moins des signes pour distinguer les faux Réformateurs d'avec les veritables, d'autant plus que les preuves qu'ils tiroient de l'Ecriture chacun en faveur de son opinion, estoient également apparentes, & probables, & pouvoient fraper également les esprits.

Enfin cette diversité même de sentimens,

L iiiij

n'est-elle pas une marque évidente de leur illégitime Mission ? Le S. Esprit peut-il souffler le doux & l'amer , le vray & le faux tout ensemble ? Si les Apostres ont eu quelques différens , ce n'estoit que sur des choses legeres , de peu d'importance , & qui finissoient aussi-tost ; mais les différens des Réformateurs durent longtemps , & sont de

la dernière importance, car pour ne parler pas des Arminiens, des Anabatistes, des Sociniens, & de divers autres, qui se vantent pourtant de Réformation, mesme au dessus de tous les autres Réformez, les Luthériens & les Calvinistes eux-mesmes, ne se traitoient-ils pas réciprocquement d'Herétiques, avant que quelques raisons de politi-

que eussent obligé ces derniers à rechercher l'anion ? & ces premiers ne demeurerent-ils pas toujours dans les mêmes sentimens ? Certes on peut bien dire que comme apres le Déluge, lors que les Hommes voulurent se bâtir une haute Tour, afin de se préserver d'une seconde Inondation, Dieu témoigna visiblement qu'il des-aprouvoit leur des-

scin , & condamnoit leur ouvrage , quand il confondit leur Langage , & les fit parler chacun différemment ; de mesme lors que ceux qui prétendoient s'estre sauvez d'un déluge d'erreurs , & de superstitions en sortant de l'Eglise Romaine , voulaient se faire un Edifice , & bâtit une nouvelle Eglise qui ne fust plus sujete à une pareille In-

nondation , Dieu mar-
qua sans-doute mani-
festement qu'il des-
aprovoit leur dessein , &
condamnoit leur ou-
vrage , en confondant
leur langage , pour les
laisser parler si différem-
ment.

Allons plus avant .
Tous les Docteurs Pro-
testans , Calvin , Zan-
chius , d'Avenantius , &
les autres dont il seroit
trop long de rappor-
ter

les témoignages , demeurent d'accord qu'une Communion est véritablement de J. C. & qu'il ne faut point s'en séparer , tandis qu'elle garde les choses essentielles à la Religion , & nécessaires au salut ; & M^r Daillie avouë lui-même dans son Apologie , & dans sa Replique contre le Pere Adam ; & M^r Cotibi , que *l'Eglise Romaine a*

conservé jusqu'à présent toutes ses vérités essentielles, fondamentales, & nécessaires. De sorte que je conclusraisonnablement selon ces témoignages, qu'on n'a pas deû s'en séparer; mais, dit M^r Daillie, & tous les Protestans avec luy, à ces doctrines saintes & ordinaires, que l'Eglise Romaine retient, elle en a joint d'autres humaines, in-

certaines, inconnues à l'Ecriture, quelques-unes mesmes qui choquent, & renversent les premieres ; en un mot il n'y a pas moyen d'avoir Communion avec elle, à cause de ses superstitions, & de son idolâtrie. Je n'entreray point ici dans la discussion des Articles, qui font le sujet de ces invectives, & n'entreprendray pas de faire là-dessus l'apologie

de l'Eglise, cela me me-
neroit trop loin pour
un Discours comme ce-
luy-cy. M^r l'Evesque
de Meaux entr'autres,
l'a fait d'une maniere,
où il n'y a rien à repli-
quer, & l'a pleinement
justifiée de ces fausses
accusations. Mais je
veux faire voir seule-
ment en deux mots,
qu'en suposant mesme,
s'il m'est permis de par-
ler ainsi, que ces accu-

fations fussent justes, on n'a pourtant pas eu droit de s'en séparer.

Je dis donc premièrement, que quelques grands qu'on se puisse figurer les abus de l'Eglise Romaine, c'en'est pas à dire qu'on deust les prendre pour de justes raisons de séparation, puis que ceux de ces anciens Juifs dont nous avons parlé tantôt, alloient jusques

M

au culte des faux
Dieux , & que cepen-
dant Calvin luy mesme,
nous a dit que les Pro-
phetes ne youlurent &
ne durent pas s'en sépa-
rer , parce que Dieu
avoit étably son culte
& sa parole au milieu
d'eux. Suivant cet é-
xemple , je soutiens que
quand même l'Eglise Ro-
maine seroit allée jus-
ques à l'idolâtrie (cela
soit dit par une très-

fausse supposition , &
 pour oster seulement
 tout prétexte) tout ce
 que nos Peres pou-
 voient faire, c'estoit d'i-
 miter les Prophetes en
 criant contre les excés
 de ces prétendus abus;
 mais non plus qu'eux,
 ils ne devoient jamais
 se séparer de l'Eglise,
 où Dieu avoit mis son
 culte , & sa parole; car
 quand l'Apostredit qu'il
 faut fuir l'idolâtrie , qui

Mij

ne sçait qu'il entend parler des Societez Payennes ? & quand mesme cela pourroit s'étendre jusqu'à l'Egli-
se, pour ainsi dire, il faudroit toujours en-
tendre une fuite & une séparation négative, &
non pas positive, com-
me estoit celle des Pro-
phètes, qui levoient leurs mains pures vers Dieu, au milieu mesme de l'impiété; ce sont les

propres termes de Cal-
vin. Secondement, je
dis que les Docteurs
Protestans, entr'autres
M^r Daillie dans son A-
pologie, avouent eux-
mêmes que quelques
énormes que paroissent
les abus dans une Com-
munion, on ne doit
point la quitter, quand
ceux qui les professent
nient les damnables
conséquences qu'on en
peut tirer. Je sc̄ais qu'on

a dit cela en faveur des Luthériens ; mais puis qu'on propose cette maxime comme générale, pourquoi ne l'appliqueroit-on pas également aux Catholiques, qui nient absolument tant de mauvaises conséquences qu'on tire de leur culte, & de leur pratique ? En troisième lieu, je dis que les Réformateurs même, & les plus habiles Do-

cteurs Protestans, sont contraints d'avouer que la plupart des abus qu'on impute à l'Eglise Romaine, ne sont tout au plus que ce bois, ce foin, & cette paille dont parle Saint Paul dans sa première Epître aux Corinthiens, Chapitre 3. qu'on bastit sur le fondement, mais qui ne renversent pas; de sorte qu'ils ne peuvent pas estre de justes mo-

tifs de séparation, de l'aveu même des Protestans, qui ne mettent en ce nombre que les erreurs fondamentales; on n'a qu'à lire là-dessus Calvin, & Parocus. Je dis en quatrième lieu, que ces Docteurs, & sur tout M^r Daillié dans son Apologie, ayoüent encore qu'il est injuste d'imputer à une Eglise, ce que des Docteurs particuliers y enseignēt, ou

ou que le Peuple y pratique. C'est pourquoy l'on nescourroit prendre pour de justes causes d'éloignement de l'Eglise Romaine, des abus, qui ne seroient tout au plus enseignez que par des Docteurs particuliers, ou pratiquez par le Peuple, sans que l'Eglise les approuvast. Ainsi on ne doit, & on ne peut juger des sentiments de l'Eglise Ro-

N

maine, que par les Canons du Concile de Trente, ou par l'expofition qu'en a donné M^r de Meaux, dont le Livre a été approuvé, non seulement des Evesques, & des Cardinals, mais du Pape mesme par une Bulle authentique.

Enfin, supposé que l'Eglise Romaine a conservé parmy les abus qu'on luy impute, toutes

les veritez essentielles à la Religion, & nécessaires au salut, comme nous l'avons montré par le témoignage même des Docteurs Protestans, il est si constant qu'on n'a pas deû s'en séparer à cause de ces abus, que J. C nous a lui-même confirmé cette maxime, & par sa Doctrine, & par son exemple, dans la Parabole de l'Ivroye, qu'il

N ij

explique des scandales
qui regardent sa Doctri-
ne, & de l'iniquité qui
regarde les mœurs; car
comme il est défendu
dans cette Parabole,
d'arracher l'Ivroye qui
est parmy le bon grain,
cela nous montre qu'à
l'égard du Champ du
Seigneur, à l'égard de
son Eglise, il ne faut
point faire de sépara-
tion sous prétexte qu'
on y enseigne de mau-

vaines doctrines, quand on y retient en même temps les essentielles, & les nécessaires ; & comme l'Ecriture ne se contredit point, quand Saint Paul dans son Epître aux Romains, Chapitre 16. & ailleurs, exhorte les Fidèles de prendre garde à ceux qui causoient parmy eux des divisions, & des scandales contre la doctrine, & d'éviter leur

N iiij

cōpagnie, cela n'autho-
rise en aucune maniere
cette séparation dont
nous parlons, puis qu'
au contraire il faut en-
tendre dans ces en-
droits ceux qui vou-
loient diviser l'Eglise,
& qui ne retenoient
point les choses essen-
tielles à la Religion.
J'ay dit encore que
J. C. avoit confirmé
par son exemple, ce
que j'avance. En effet,

il ne s'est jamais séparé de l'Eglise Judaïque, quelque corrompuë qu'elle fust, & quoy que les Scribes & les Pharisiens eussent introduit d'étranges désordres, & d'insignes abus dans la Religion , cependant voicy l'ordre qu'il donne à ses Disciples à leur égard. *Les Scribes & les Pharisiens, dit-il, sont assis dans la Chaire de Moïse. Obser-*

N iiiij

vez donc, & faites tout
 ce qu'ils vous ordonnent.
 Il n'entendoit pas sans-
 doute par-là, qu'ils
 suivissent aveuglement
 tous leurs enseigne-
 mens, quels qu'ils pu-
 sent-estre; car il leur
 dit ailleurs, qu'ils se
 étonnassent de garde du
 levain de leur doctrine;
 mais il ne vouloit pas
 qu'ils fissent des Schis-
 mes; jusqu'à ce que le
 temps fust venu de desf

fer une nouvelle Chaire, où ils devoient s'établir eux-mesmes avec cette autorité que leur acquirent leurs Miracles. Il vouloit qu'en vertu de la venerable succession, en considération de la Chaire de Moïse, ils n'abandonnassent point ces Docteurs, & leur Ministere; mais qu'ils les écouteassent dans les choses essentielles de la Religion, en se gar-

dant du mauvais levain
de leurs erreurs, & de
leurs abus. Pourquoy
donc nos Peres n'ont-ils
pas suivy l'exemple de
J. CHRIST? Quelques
erreurs, & quelques
abus qu'ils puissent croi-
re que les Docteurs de
l'Eglise Romaine avoient
ajoutez à l'essence de
la Religion, il falloit
toujours demeurer au-
pres d'eux, & les écou-
ter en vertu de la vene-

itable succession des Apôtres, & en considération de leur Chaire sur laquelle ils sont assis, en se gardant du mauvais levain de leur doctrine, & de leur culte, supposé qu'il y en eust.

J'ay considéré sérieusement ce qu'on pouvoir opposer là-dessus, & j'ay trouvé qu'on ne peut alléguer, & qu'on n'allégue en effet, que ces deux choses ; la pre-

miere, que la sépara-
tion des Réformateurs
a été forcée, qu'on les
a chassé & excommu-
niez, de sorte qu'ils ne
pouvoient pas se dispen-
ser apres cela de former
des Societez séparées de
l'Eglise, pour y servir
Dieu avec liberté ; la
seconde, que quelques
inconveniens qu'il y ait
dans cette séparation
de nos Pères, ils ne re-
gardent pas ceux qui se

trouvent présentement
 séparez sans y avoir
 contribué, puis que de-
 formais se trouvant en
 possession de la vérité
 dans ces Societez que
 leurs Peres ont for-
 mées, ils se sentent obli-
 gez en conscience d'y
 demeurer ; mais après
 avoir bien examiné ces
 deux raisons, je ne les
 ay pas trouvées suffi-
 fantes pour me faire
 changer de sentiment.

En effet, pour ce qui est de la premiere, nos Peres estant dans l'Eglise Catholique, venant à s'opposer à sa croyance, & perséverant dans leur rébellion, il estoit sans-doute du devoir de cette Eglise de les excommunier, comme on le pratique encore parmy nous; mais cela ne les mit point en droit de faire ce qu'ils ont fait. Ils

devoient plûtoſt ſe reti-
rer dans des Déserts,
ſ'ils ne pouvoient ſe
ſoumettre en conſcien-
ce, mais non pas uſur-
per témérairement l'au-
torité de former de nou-
velles Societez. C'eſt
ainſi que fit Elie, lors
qu'il fut chaffé de la
Communion d'Israël,
& pourſuivy par ce
Peuple, ſans ſonger à
emmener avec luiquel-
que troupe de Gens

qu'il auroit pu gagner, pour aller servir Dieu ailleurs en particulier. Dieu luy déclare qu'il y en avoit sept mille qui ne participoient point à l'idolâtrie de leurs Frères, mais il les laisse toujours dans leur Société, toute corrompuë qu'elle estoit, & Elie ne demande point de les attirer apres luy.

Pour la seconde raison, elle est entiere-

ment vainc. Ceux qui se trouvent dans les Societez séparées , sont toujours coupables à peu près du mesme crime que leurs Pères. Ils entretiennent le Schisme que les autres ont fait ; ils rompent l'unité de l'Eglise ; ils déchirent le Corps de JESUS-CHRIST , & quoys qu'il en soit , leur tranquilité est toujours criminelle , puis qu'ils suivent aveu-

Q

glement les dogmes de leurs Peres , qu'ils croyent des veritez sans les examiner , & sans le pouvoir mesme faire par leur regle , comme M^r Gilly l'a montré . Ainsi ils devroient se mettre dans le mesme état qu'estoient autrefois leurs Peres , & supposant qu'ils sont encore dans la Communion Romaine , examiner s'ils



ont des causes suffisantes de s'en séparer, & alors considerant la chose en conscience dans la crainte de Dieu, délivrez des préjugez de leur naissance, & de leur éducation, & exemptez de tous les motifs illégitimes qui ont fait agir leurs Pères, comme à l'égard des Docteurs, le dépit de quelque affront, l'ambition, & la gloire de

O ij

passer pour habiles, &
 d'estre Chefs de Partys,
 & choses semblables; à
 l'égard du Peuple, l'a-
 mour de la nouveauté,
 le torrent des exemples,
 la tirannie prétendue de
 l'Eglise, le droit de juger
 de l'Ecriture, les mœurs
 corrompues des Ecclé-
 siastiques, & telles au-
 tres choses, je suis sûr,
 que s'ils agissoient ainsi,
 les raisons convain-
 cantes que j'ay allé-

guées leur viendroient dans l'esprit, & les obligeroient à se réunir à l'Eglise Catholique. Je l'ay fait, Messieurs, cet examen, & la chose m'a réussy. Je prie Dieu de tout mon cœur, que vous fassiez tous de même, & avec le même succès que moy.

Ce Discours fut écouté avec la même surprise, & la même attention

qu'avoit causé le premier; & aucun de ceux qui composoient l'Assemblée, n'ayant entrepris de combattre les raisons dont s'eftoient servis ces deux savans Hommes, pour faire connoistre l'obligation indispensable où ils fe trouvoient de fe réuinir à l'Eglise Catholique, ils fe retirerent après leur avoir souhaité à tous la même soumission aux Veritez qu'ils

reconnoissoient, & la même grace qu'ils avoient reçue, pour en estre entièrement convaincus. Cecy se passa à Sorges proche d'Angers, qui est le Lieu où les Prétendus Réformez ont leur Temple, le Jeudy 3. de Juin ; & comme la déclaration qu'ils venoient d'y faire, demandoit une prompte abjuration de leurs erreurs, ils ne la remirent que jusqu'au Dimâche suivant.

6. du même mois. C'estoit le jour de la Pentecôte. Outre le grand monde que la solemnité de la Fête avoit attiré dans la Cathédrale, le bruit qui s'estoit répandu par tout de cette Abjuration, y avoit encore fait venir une infinité de personnes de toutes conditions. La Cerémonie s'en fit si-tost qu'on eut achevé de chanter les Vespres. M^r l'Evesque d'Angers,

d'Angers, revestis de ses Habits Pontificalx, la commença par le Veni Creator, & reçut en suite la Profession de Foy de M^r Courdil, & de M^r Gilly. La fermeté avec laquelle ils la prononcerent, fit assez voir avec quelles sérieuses réflexions ils s'estoient portez à un changement de cette importance. Tous ceux qui purent l'entendre, furent tres-édifiez

P

du zèle qu'ils firent paraître, aussi-bien que du Discours que M^r l'Évesque d'Angers leur adressa en ces termes.



ESSAYS:ESSAYS
EXHORTATION
DE M^E L'EVEQUE
D'ANGERS.

Dieu soit loué, mes
tres-chers Frères,
de ce qu'il a rompu la
dureté de vos cœurs, &
éclairé les tenebres de
vos ames. Dieu soit
loué, dis-je, de ce qu'il
vous a tirez de la nuit
profonde de l'erreur où
vous estiez engagez,

$$P_{ij}$$

pour vous appeller à la
lumiere de la Foy, qui
vous réunit aujour-
d'huy à son Eglise. Dieu
soit loué, dis-je encore
une fois, mes Freres, de
ce que d'Enfans rebel-
les que vous estiez à
cette divine Epouse de
J.C. vous venez aujour-
d'huy la reconnoistre
pour vôtre Mere. Nous
vous assurōs de sa part,
comme bien instruits de
son esprit par la grace

de l'Episcopat qui nous a admis, quoy que tres-indignes, au rang de ses premiers Ministres, qu'elle oublie toutes les desobeissances que vous luy avez renduës, & toutes les injures que vous luy avez faites, & qu'elle vous embrasse & vous reçoit en son sein comme ses veritables & ses tres-chers Enfans. Mais nous vous devons avertir qu'une

P iiij

simple abjuration de
vostre Erreur ne suffit
pas pour reparer d'aussi
grands maux que ceux
que vous luy avez faits;
car vous ne vous estes
pas contentez de vous
separer d'avec elle,
vous luy avez ravy ses
Enfans, vous avez em-
poisonné son Troupeau,
& comme des Aveugles
qui en conduisent d'autres, vous les avez pré-
cipitez dans l'abîme de

la perdition. Voila en effet de grands maux, mes chers Freres, & nous n'y pouvons faire reflexion sans admirer la grace merveilleuse que Dieu vous a faite, non seulement de les reconnoistre, & de vous en repentir, mais encore de les condamner avec une sainte hardiesse dans l'Assemblée de ceux avec lesquels vous les avez autrefois com-

P iiiij

mis. Nous ne nous ar-
resterons pas à vous la
représenter ; l'humilia-
tion où nous vous
voyons aux pieds du
Saint Autel, nous per-
suade assez que celuy
qui vous l'a donnée,
vous la fait compren-
dre luy-mesme, & que
vostre cœur qu'elle é-
claire à présent, en est
touché d'une parfaite
reconnoissance ; mais
comme vous ne con-

noissez pas encore quel
 est l'esprit de l'Eglise en
 une occasion comme
 celle-cy, nous vous de-
 vons avertir qu'elle af-
 fute ses Enfans, que le
 peché le moins digne de
 miséricorde, est d'estre
 ingrat à la Grace, &
 encore à une Grace
 aussi grande que celle
 que vous avez reçueë,
 qui vous a fait descen-
 dre de la Chaire de
 mensonge, pour vous

faire écouter les Instructions salutaires de la Chaire de vérité, & vous a fait quitter la qualité de Pasteurs d'une fausse Eglise, pour vous soumettre aux Pasteurs légitimes de la véritable, qui est la Catholique, Apostolique, & Romaine, hors laquelle il ne peut jamais y avoir de salut. Nous ne doutons pas que vous ne soyiez entrez dans

ces sentimens, sans les-
quels vòtre Conversion
feroit fausse; car cōme
l'Erreur veut détruire
la Verité, la Verité aussi
veut détruire l'Erreur
jusqu'aux fondemens.
Ce sont deux Empires,
l'un du Démon, l'autre
de Dieu, qui se font con-
tinuellement la guerre,
mais dont la victoire
est toujours assurée à la
Verité par N. Seigneur.
Ce que Dieu vous de-

mande donc principalement, mes chers Frères, c'est que vous n'ômettiez rien de tout ce qui peut dépendre de vous, pour procurer la Conversion de ceux qui sont dans l'Erreur que vous avez quittée, & surtout de vos proches, & de ceux qui ont été sous vostre conduite.

Joignez pour cela vos vœux aux nôtres, mes chers Frères; & pour

vous bien acquiter des
 actions de graces que
 vous devez à Dieu, de
 la grande miséricorde
 qu'il vous a faite, ayez
 dans la bouche & dans
 le cœur, ces paroles si
 touchantes d'un des
 plus grands Peres de
 l'Eglise. *Gratias tibi,*
Deus meus, qui fugien-
tem te persecutus es, et
oblitum tui non es obli-
tus. Soyez loué à ja-
 mais, ô mon Dieu, qui

m'avez poursuivy lors
 que je vous fuyois, &
 qui vous estes souvenu
 de moy, lors que je
 vous avois oublié. Que
 vostre foy soit ferme,
 comme l'Anchre qui
 affermit le Vaisseau,
 selon l'Apostre; que
 ceux qui ont été les
 Persécuteurs de l'Eglise
 Catholique, soient à l'a-
 venir ses Défenseurs;
 que ceux qui ont rava-
 gé la Bergerie de J.C.

en deviēnent les Oüailles; & que ceux qui ont fait la guerre à sa divine Epouse, se confessent vaincus, pour avoir part à ses victoires. Or comme Dieu qui tient en sa main le cœur des Roys, se sert visiblement de nostre grand & invincible Monarque pour l'acroissement de la Foy, vos actions de graces seroient imparfaites, s'il n'y avoit une part tou-

te particuliere; & vous
n'ignorez pas sans doute,
que pour estre En-
fans de la veritable Egli-
se, il faut estre à luy en-
core plus par le devoir
de la Religion, que par
celuy de la Naissance.
Qu'il soit donc desor-
mais l'objet, non plus
de vostre crainte, mais
de vostre reconnoissan-
ce; que son zele pour
la ruine de l'Héresie,
excite le vostre pour la

conservation de sa Per-
sonne sacrée; & que cet
Ennemy si redoutable
de l'Erreur que vous
quittez aujourd'huy,
soit à l'avenir considéré
de vous comme le Pro-
tecteur de la Vérité que
vous avez embrassée,
afin qu'accomplissant
tous les devoirs de nô-
tre sainte Religion, vous
méritiez la récompense
que Dieu promet à ceux
qui vivent & qui meu-

Q

rent dans la Commu-
nion des Saints. Nous
suplions N. Seigneur
J. C. que ces langues
de feu qui sont descen-
duës aujourd'huy sur
ses Apôtres, purifient
vos lâgues & vos cœurs
du reste des mauvaises
impressions que l'Er-
reur y auroit pu laisser;
& c'est ce que nous
vous souhaitons, mes
tres-chers Frères, dans
les sentimens d'un cœur

tout rempli de tendresse, d'affection, & de charité pour vous, avec les Bénédictions du Dieu tout-puissant, Père, Fils, & Saint Esprit.

Il n'y eut personne qui ne fut touché de ce Discours, & du zèle plein de charité avec lequel ce Prélat le prononça. Ceux qui font les fonctions de Ministres parmy les Prétendus Réformez, étant plus éclairez que les autres sur les Points qui ont fourny prétexte à Calvin de se séparer de l'Eglise, leur Conversion ne peut produire que de tres-grands fruits. Aussi

vit-on dès ce ~~meilleur~~ ^{meilleur} jour l'Abjuration de M^r Gilly & Courdil suivie de celle de M^r Clement, Ancien du Temple de Sorges, Gentilhomme très-estimé dans tout le Party, & de deux de ses Enfans; d'un Ancien du Lieu où M^r Courdil exerceoit son Ministere; de M^r de Beaujeu, Médecin à Beaufort, Beau frere de M^r Gilly, & de trois autres Personnes. M^r l'Evêque d'Angers acheva la Cérémonie par le Te Deum qu'il entonna, & qui fut chanté par la Musique au son de toutes les Cloches.

FIN.



